

## Chapitre 10

# Nouvelle-Aquitaine

Superficie (km <sup>2</sup> ) : 84 060	PIB 2015 (milliards €) : 157,6
Densité (hab./km <sup>2</sup> ) : 70	PIB/emploi 2015 (€) : 68 558
Population 2015 : 5 904 843	Taux de chômage 1 <sup>er</sup> trim. 2016 (%) : 9,6
Population 1990 : 5 114 287	Capitale régionale : Bordeaux
Évolution de la pop. 1990-2015 (%) : + 15	Fusion : Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes

LA NOUVELLE-AQUITAINE est issue de la fusion des Régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin. Elle est la plus grande Région française en termes de superficie et parmi les plus étendues en Europe puisque seules l'Andalousie, la Castille et deux régions finlandaises sont plus vastes. Elle est une des Régions démographiquement les plus dynamiques. Au-delà de certains traits (importance du littoral, des massifs forestiers, poids de l'agriculture et du tourisme dans l'économie régionale), c'est une Région avant tout marquée par ses puissants contrastes. Si la diversité peut être une opportunité pour le développement, la mise en cohérence des différents territoires qui dorénavant la composent constitue un défi majeur pour les acteurs régionaux. D'autant que la nouvelle entité est largement dominée et organisée par la métropole bordelaise, dont l'aire urbaine de plus d'1,1 million d'habitants regroupe 18,5 % de la population. C'est d'ailleurs pourquoi les territoires du Limousin et du Poitou-Charentes craignent une hégémonie trop forte de la capitale régionale.

## Une nouvelle Région très étendue et fort contrastée

### Les conditions de création de la Région dénommée Nouvelle-Aquitaine

La création de la plus grande Région française ne s'est pas imposée d'emblée. Si le rattachement de la Région Poitou-Charentes avait déjà été envisagé par le comité Balladur sur la réforme des collectivités en 2009, la nouvelle carte

des Régions proposée par l'Élysée le 2 juin 2014 prévoyait initialement de fusionner les Régions Poitou-Charentes et Limousin avec la région Centre, l'Aquitaine conservant ses limites de 1982. Mais, lors des débats à l'Assemblée nationale, le refus du Limousin d'être rattaché au Centre a fait basculer celui-ci dans la nouvelle Région. Puis, en raison notamment de la pression des élus picto-charentais – arguant des liens forts entre leur Région qui ne possède pas de ville de plus de 100 000 habitants et la métropole bordelaise –, la Région Poitou-Charentes a elle aussi rejoint cette nouvelle entité qui est ainsi devenue à la suite de ses différents ajouts la plus grande Région française.

Ce découpage définitivement adopté le 17 décembre 2014 correspond *de facto* et *in fine* pour cet espace aux propositions du géographe Jacques Lévy qui défendait la création de 10 grandes Régions (cf. *Revue de l'OFCE*, n° 143/2015). Le raisonnement de ce dernier s'appuyait sur l'analyse des bassins de vie des Français, elle-même basé sur les déplacements domicile-travail établis par l'INSEE, et des systèmes urbains existants. Il mettait ainsi en évidence les liens fonctionnels étroits tissés avec Bordeaux par La Rochelle, Angoulême ou Bayonne. Même si Pau semble plus tournée vers Toulouse, ses liens avec Bayonne légitiment son appartenance à l'Aquitaine. Quant au Limousin, il ne peut que bénéficier, selon ce géographe, des dynamiques économiques de l'Aquitaine. Le nouveau périmètre régional interroge néanmoins les différents acteurs régionaux puisque les territoires les plus périphériques craignent l'hégémonie bordelaise. D'autant que certains regardent vers d'autres centres régionaux comme les Deux-Sèvres, davantage sous l'influence de Nantes ou de Cholet (Région Pays-de-Loire), ou l'est du Lot-et-Garonne, tournée vers Toulouse (Région Occitanie).

La nouvelle Région – dont le nom de Nouvelle-Aquitaine a été imposé par Alain Juppé, maire de Bordeaux et ancien Premier ministre – constitue également une mosaïque politique. En Aquitaine, la culture politique régionale a longtemps été imprégnée de fortes traditions radicales, tandis que le communisme rural s'est érodé en Dordogne et dans le Lot-et-Garonne. Certaines villes (Bordeaux, Bayonne, Brive ou Angoulême) sont des bastions de la droite depuis vingt ans ou plus tandis que d'autres (Poitiers, La Rochelle, Tulle ou Mérignac) sont au contraire des bastions de la gauche. À l'échelle de la métropole bordelaise, les conflits politiques ont été longtemps nombreux entre la ville-centre, détenue par la droite, et la Communauté urbaine, contrôlée par la gauche de 2004 et 2014. Le Front national quant à lui gagne du terrain dans la vallée viticole et agricole de la Garonne.

## Une identité plurielle mais une histoire partagée

L'Aquitaine est une ancienne province historique dont les limites ont fortement fluctué au cours de l'histoire, mais qui ont été à plusieurs reprises repoussées bien au-delà du périmètre de l'Aquitaine telle qu'elle existe depuis 1982.

Au temps de la Gaule romaine, cette vaste province impériale est bornée par la Loire au nord, les Cévennes à l'est, les Pyrénées au sud et l'océan à l'ouest et a pour capitale Saintes puis Bordeaux. Ce territoire est ensuite morcelé mais devient un diocèse hors des Gaules au IV<sup>e</sup> siècle. L'Aquitaine est ensuite un duché mérovingien puis un royaume carolingien avant de redevenir un puissant duché à l'époque féodale. Aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, les comtes de Poitiers, cumulant également le titre de comtes de Limoges, deviennent ducs d'Aquitaine et donnent au duché un éclat sans précédent. À l'époque des Plantagenêts, autour des figures d'Aliénor et de Richard Cœur de Lion, investi duc d'Aquitaine à Limoges, l'Aquitaine – avec ses trois villes principales que sont Limoges, Poitiers et Bordeaux – rayonne sur un périmètre qui correspond à celui de l'actuelle « grande Région ». Cette époque marque le début de la souveraineté anglaise qui dure de 1152 à 1453, c'est-à-dire du mariage d'Éléonore d'Aquitaine avec le futur Henry II Plantagenêt jusqu'à sa réintégration au Royaume de France après la bataille de Castillon. La région connaît en effet d'importants flux et reflux territoriaux au cours du très long conflit (*cf.* Guerre de Cent ans) entre les rois de France et les rois d'Angleterre, ducs d'Aquitaine, contraints de faire hommage à leur suzerain, le roi de France. Ce territoire a été progressivement réduit à la région de Bordeaux et de Bayonne.

C'est d'ailleurs au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle que le nom de Guyenne, altération du mot Aquitaine, commence à se substituer à ce dernier. Le territoire de la Guyenne s'organise alors autour de Bordeaux aux XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. Sous l'Ancien Régime, l'intendance de Guyenne, ou de Bordeaux, s'étend de la Gironde à la Dordogne et aux Pyrénées-Atlantiques. La région de programme de 1955 puis la région administrative issue des lois de décentralisation de 1982-1983 en reprennent grossièrement les contours. En définitive, le découpage entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016 a donc une certaine cohérence historique et il existe des caractéristiques communes au vaste ensemble géographique que constitue la « Nouvelle-Aquitaine » : l'attachement au patrimoine naturel et culturel, d'importantes traditions gastronomiques, la pratique de la chasse ou encore la passion du rugby !

Toutefois, malgré une certaine cohérence historique, les multiples découpages et recompositions territoriales issues de l'histoire ont donné naissance à de multiples identités infrarégionales (Limousin, Périgord, Poitou, Agenais, Saintonge, Angoumois, Béarn, Pays basque, etc.) et la nouvelle Région demeure avant tout marquée par sa forte diversité interne. Ces identités se

fondent en partie sur des limites linguistiques : l'occitan était parlé au sud d'une ligne courant de l'estuaire de la Gironde à la montagne bourbonnaise ; le poitevin-saintongeais, ensemble linguistique entre Loire et Gironde, était une langue d'oïl mais fortement marquée par le substrat occitan alors que la langue basque, l'euskara, est l'une des plus anciennes langues d'Europe, antérieure aux langues indo-européennes.

### **Le Pays basque : une entité régionale bien spécifique**

Le Pays basque occupe une place particulière au sein de la Région du fait de sa situation transfrontalière et de problèmes géopolitiques spécifiques, internes et externes. À cheval sur la chaîne pyrénéenne et bordant le littoral atlantique, l'aire culturelle et linguistique basque est partagée très inégalement entre l'Espagne (3/4) et la France (1/4). Elle a d'ailleurs connu des trajectoires politiques et économiques très différentes selon le contexte national de chaque État d'appartenance. Néanmoins l'identité basque s'est affirmée dans le passé et s'affirme encore aujourd'hui en France à travers une culture spécifique qui s'appuie en grande partie sur la langue, l'euskara. Bien qu'elle ne soit parlée aujourd'hui que par moins d'un quart des habitants du Pays basque, elle y fait l'objet d'une politique de revitalisation comme langue régionale. Ainsi, un Office public de la langue basque a été créé en 2004 afin de mettre en œuvre une politique linguistique publique et concertée en faveur de la langue basque, qui passe notamment par le développement du système d'enseignement en langue basque.

Tandis qu'en Espagne, la conscience de la particularité basque a entraîné l'apparition d'un mouvement politique nationaliste et débouché sur la création d'une Communauté autonome dotée de nombreux pouvoirs, le Pays basque français a été marqué par les politiques centralisatrices françaises et les revendications autonomistes ou régionalistes y sont beaucoup plus faibles et apaisées qu'en Espagne. Cependant, bien que minoritaires, les groupes politiques nationalistes basques sont influents dans les domaines économiques, associatifs et culturels et revendentiquent pour certains la création d'un « département basque ». Les coopérations avec le Pays basque espagnol se font depuis les années 1990 dans le cadre de l'Eurorégion Aquitaine-Eusakadi devenue en 2011 un groupement européen de coopération territoriale (GECT). Elles concernent les domaines des transports, la promotion du plurilinguisme, les échanges universitaires, etc.

### **Des milieux variés et contrastés à aménager et à protéger**

Les milieux naturels sont très variés et ont entraîné des mises en valeur différenciées depuis l'Antiquité. À l'ouest et au centre s'étend le Bassin aquitain, une structure sédimentaire tertiaire et quaternaire drainée par la Garonne. À l'est, les plateaux du Massif central, qui culminent à 977 m au plateau de Millevaches, occupent une place majeure. Au sud enfin, les chaînons des

Pyrénées centrales et orientales (Pic du midi d'Ossau, 2 884 m), ourlés au nord par un vaste piémont de collines ou de chaînons constituant le plateau de Lannemezan, servent de frontière avec l'Espagne voisine (Pays basque, Navarre, Aragon). Enfin au nord, le seuil du Poitou s'insinue entre les massifs anciens bordiers du Limousin et le massif armoricain et permet de passer du bassin parisien au bassin aquitain. Si l'espace régional est largement exposé aux vents humides et aux dépressions venues de l'océan Atlantique, l'effet thermorégulateur des eaux marines s'atténue progressivement à partir d'une dizaine de kilomètres à l'intérieur des terres. L'hiver devient plus frais et moins humide à Poitiers (3,8 °C en janvier) et le verglas, le gel et la neige sont fréquents. Le climat froid et humide caractérise enfin les milieux montagnards (hauts plateaux du Limousin, chaînons pré-pyrénéens où le nombre annuel de jours de gel dépasse 80).

Au-delà des différences topographiques, géomorphologiques et bioclimatiques, la région offre des traits communs. L'ensemble du territoire est ainsi marqué par l'importance de l'eau et de la forêt (*cf. encadré*). L'espace régional est en effet structuré par de multiples rivières et marais, des lacs des Pyrénées aux étangs de la Creuse. Les départements tirent d'ailleurs en majorité leur nom d'un cours d'eau. Ville portuaire de fond d'estuaire, Bordeaux est une ville de la Garonne et c'est d'abord le fleuve qui y a façonné l'organisation du territoire urbain. L'importance de l'eau se voit également à travers l'étendue de la façade ouverte sur l'atlantique : 720 km de côtes bordent la région : côtes majoritairement sableuses (côte landaise) ou à marais maritime (sud du marais poitevin, marais charentais et marais de l'estuaire de la Gironde, lagune du bassin d'Arcachon), tandis que le Pays basque offre une trentaine de kilomètres de côtes rocheuses.

La côte landaise se caractérise en particulier par l'alignement, sur plus de 200 km nord/sud, de larges plages et de plusieurs rangées de dunes souvent assez hautes, celle du Pilat atteignant 103 mètres au sud d'Arcachon. Stabilisées partiellement seulement au XIX<sup>e</sup> siècle, ces dunes avancent encore de quelques centimètres par an vers l'intérieur. Elles ont parfois bloqué la sortie vers la mer des eaux fluviales venues des collines landaises et provoqué ainsi la formation d'étangs d'eau douce (Lacanau, Biscarrosse). Seule la basse vallée de l'Eyre parvient jusqu'à la mer par le bassin d'Arcachon, lagune qui constitue une véritable mer intérieure ouverte sur l'océan Atlantique par la passe du Cap Ferret. Sa superficie varie de 155 à 40 km<sup>2</sup> selon le jeu des marées. En Charente-Maritime, les deux grandes îles d'Oléron et de Ré reproduisent la variété des complexes physiques locaux du littoral voisin avec de bas plateaux calcaires taillés en falaises ou inclinés doucement vers les vases des marais maritimes ou des anses argileuses ourlées de plages sableuses.

## Une grande région forestière aux multiples enjeux de gestion et d'aménagement

Avec 2,8 millions d'hectares, dont 10 % de forêt publique, la Nouvelle-Aquitaine dispose de la surface forestière la plus étendue de France métropolitaine. Quatre sous-ensembles sont à distinguer. Les Landes de Gascogne sont le premier massif forestier d'Europe et couvrent plus d'1 million d'ha (Gironde, Landes, ouest du Lot-et-Garonne). C'est une forêt récente, d'origine anthropique issue de la plantation de millions de pins maritimes sous Napoléon III afin d'assécher les sols et d'offrir de nouvelles ressources (bois, résine) qui font la fortune de la bourgeoisie bordelaise à la fin du xix<sup>e</sup> siècle. Le massif des plateaux du Haut-Limousin est couvert à 70 % de feuillus. Des peuplements plus diffus de feuillus (hêtres, chênes, châtaigniers) se déploient en Charente, en Dordogne, dans les Pyrénées-Atlantiques et dans la Vienne alors que d'importantes peupleraies s'installent dans les plaines alluviales des Deux-Sèvres, des Charentes et du Lot-et-Garonne. La forêt constitue une ressource économique et sociétale importante, notamment grâce aux parcs naturels régionaux qui sont des lieux de récréation et de loisirs pour les populations citadines. La filière bois joue un rôle important dans l'économie régionale avec 25 % de la ressource nationale (10 millions de m<sup>3</sup> de bois/ an). De l'amont (sylviculture et exploitation) à l'aval (produits finis et commerce), la filière forêt-bois représente 28 300 établissements employant 56 300 salariés, soit plus que l'industrie aéronautique.

Dorénavant, les stratégies de développement de la filière doivent se concevoir à l'échelle du nouveau périmètre régional grâce à l'établissement de nouvelles synergies entre des entreprises jusqu'ici disséminées sur l'ensemble du territoire. La gestion de la ressource forestière mais aussi des risques auxquels sont exposés les massifs (feu de forêt, tempête) constitue une problématique essentielle pour les acteurs régionaux dans un contexte de pression anthropique accrue. Ainsi les tempêtes de 1999 et 2009 ont durement affecté le massif gascon : en dix ans, il a alors perdu la moitié de son capital sur pied. En outre, les massifs forestiers subissent une importante pression urbaine. C'est en particulier le cas des Landes de Gascogne qui connaissent un mirage de l'espace du fait de l'extension des agglomérations voisines (Bordeaux, Bayonne, Mont-de-Marsan) et de l'attractivité des espaces ruraux et du littoral. Enfin, les territoires forestiers pourraient être impacts par le phénomène de réchauffement climatique. Dans ce contexte, la prospective Massif des Landes de Gascogne, lancée conjointement par le Conseil régional d'Aquitaine et l'INCA depuis 2012 a élaboré des scénarios d'évolution du Massif des Landes de Gascogne à l'horizon 2 050 où différentes organisations territoriales déterminent les futurs possibles de la forêt et de la filière.

Ces milieux variés ont offert des potentialités de mises en valeur multiples au cours de l'histoire : les fonds de vallée ont servi de site préférentiel pour l'implantation des villages, des villes et des voies de communication terrestre tandis que les bas plateaux et collines du Bassin aquitain ont été le lieu du

développement agricole. La région dispose aussi de ressources naturelles non négligeables. Les sables des Landes recouvrent ainsi des gisements de lignite à Arjuzanx (nord-ouest de Mont-de-Marsan) et des poches de pétrole, piégées vers 2 000 mètres de profondeur, autour de Cazaux ou de Parentis au sud d'Arcachon. Si les gisements de gaz naturel de Lacq et Saint-Marcet, enfouis entre 1 600 et 3 000 mètres de profondeur dans la partie méridionale du piémont pyrénéen, sont aujourd'hui épuisés, ils fournissent encore du soufre et ont permis la création dans les années 1950-1960 d'une base industrielle aujourd'hui en reconversion. La région comporte enfin de nombreux territoires de protection de la nature : elle abrite une partie du Parc national des Pyrénées, quatre parcs naturels régionaux (Landes de Gascogne, Périgord-Limousin, Millevaches en Limousin, Parc du marais poitevin) et deux des sept parcs naturels marins français (bassin d'Arcachon, estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis).

Pour autant, les sociétés ont dû s'adapter et gérer de nombreuses contraintes et aléas. Les basses vallées de la Garonne, de l'Adour et de leurs affluents présentent des risques d'inondation important du fait d'une pente générale des talwegs souvent forte, d'une alimentation très abondante par les averses de saison froide et les fontes des neiges de printemps et d'un substratum largement imperméable (roches cristallines ou métamorphiques du Massif central ou des Pyrénées). Les forts débits des cours d'eau et l'importance de la charge alluviale ont aussi limité les possibilités de navigation : la Garonne n'a jamais pu être navigable à l'amont de Langon (40 km à l'amont de Bordeaux) et l'Adour au-delà du confluent avec le Gave de Pau à 35 km de l'océan. L'importance du risque estival de feu de forêt est corrélée à la présence des résineux. Exposée aux vents d'ouest, la région est également concernée par les tempêtes : lors de la tempête Xynthia de février/mars 2010, la conjonction de vents violents et d'une haute marée à fort coefficient a entraîné une submersion marine qui a occasionné d'importantes inondations et de gros dégâts sur le littoral charentais.

Les plages et les cordons sableux évoluent constamment sous l'effet des dérives littorales et de la montée progressive du niveau marin. La tendance actuelle est à l'érosion des plages : le recul du trait de côte varie de – 1 à – 3 m par an en moyenne en Aquitaine. La littoralisation des hommes et des activités ces dernières décennies a contribué à l'aggravation du phénomène : certains sites comme la façade occidentale de l'Île d'Oléron, Soulac ou Lacanau sont particulièrement vulnérables. Le réchauffement climatique constitue enfin un risque qui préoccupe particulièrement les pouvoirs publics : avant la réforme territoriale, le Conseil régional d'Aquitaine avait ainsi engagé une importante réflexion concernant la lutte contre le réchauffement climatique et l'adaptation des différentes filières (forestière, viticole) en cas de réchauffement supérieur à + 2 °C par rapport à 1850.

## Une région attractive et dynamique

### Un solde migratoire positif mais certains territoires restent en déprise

Avec 5,9 millions d'habitants, la Nouvelle-Aquitaine est la quatrième Région la plus peuplée derrière l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et les Hauts-de-France. Mais avec une superficie équivalente à 1/7<sup>e</sup> du territoire français, elle est également une des régions les moins denses : avec 69 hab./km<sup>2</sup>, elle est à l'avant-dernier rang devant la Corse. Les faibles densités (inf. à 30 hab./km<sup>2</sup>) concernent en effet 54 % du territoire et 13 % du territoire est quasiment vide d'hommes (inf. à 10 hab./km<sup>2</sup>).

Les espaces vides sont majoritairement situés dans le Limousin, dans les Landes ou dans les Pyrénées. À l'inverse, avec 1,5 million d'habitants, la Gironde, qui bénéficie de l'attractivité de la métropole bordelaise, représente à elle seule plus du quart de la population de la nouvelle Région, tandis que la Creuse est douze fois moins peuplée (38 % des communes de la Creuse ont moins de 200 habitants).

**Tableau 10.1. Les évolutions démographiques de la Nouvelle-Aquitaine**

	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes	Nouvelle-Aquitaine
Population en 1975 (milliers)	2 552	740	1 529	4 821
Population en 1999 (milliers)	2 907	711	1 640	5 258
Population en 2015 (milliers)	3 371	733	1 800	5 874
Taux variation annuel moyen entre 2008 et 2015 (en %)	0,8	- 0,1	0,4	0,6
dû au mouvement naturel	0,1	0,3	0	0
dû au mouvement migratoire	0,7	0,2	0,4	0,6
Densités de population	80	44	69	69

Source : INSEE, 2016

La région est dynamique démographiquement. Depuis 2007, la population augmente en moyenne de + 36 000 habitants par an (+ 0,6 %) : la Nouvelle-Aquitaine figure au 6<sup>e</sup> rang des régions les plus dynamiques en matière d'évolution de population, derrière la Corse, l'Occitanie, les Pays-de-la-Loire, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Bretagne. La croissance démographique s'est légèrement accélérée sur la période récente par rapport aux trente dernières années et elle devrait se poursuivre. Selon les projections de l'INSEE, elle gagnerait près d'un million d'habitants sur les trente prochaines années, soit une progression de 17 % contre + 12 % en moyenne pour la France métropolitaine. La croissance de la population est avant tout portée par une

forte attractivité migratoire et les soldes migratoires sont excédentaires avec l'ensemble des nouvelles régions, excepté Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Sur douze départements, sept ont en effet un solde naturel déficitaire.

La Nouvelle-Aquitaine attire majoritairement des populations venues du nord de la France, tout particulièrement des Franciliens (+ 13 000 nouveaux arrivants/an), essentiellement des jeunes couples avec enfants ou des jeunes retraités. Si les étudiants sont également attirés par la présence d'universités de renom, le territoire forme plus de diplômés qu'il n'offre d'emplois pour ses jeunes. Au sein de l'ensemble régional, les territoires sont inégalement attractifs : les Landes affichent l'évolution la plus forte, devant la Gironde, la Charente-Maritime et les Pyrénées-Atlantiques, ce qui renforce les contrastes de peuplement préexistants entre littoral et intérieur. Ainsi dans les Pyrénées-Atlantiques, la croissance démographique est polarisée par la côte basque tandis que les communes de l'intérieur (*cf.* Oloron-Sainte-Marie, Laruns) connaissent un déclin démographique plus ou moins prononcé.

Au total, 35 % du territoire régional a perdu des habitants entre 2008 et 2013, avec un tiers des communes concernées situées dans le Limousin. Globalement, la population du Limousin n'augmente que très faiblement et la Corrèze et la Creuse perdent des habitants (respectivement – 0,2 % et – 0,5 %). Si, après plus d'un siècle de recul de la population, le Limousin regagne des habitants entre 1999 et 2008 du fait notamment de l'attractivité des territoires ruraux proches de Limoges, depuis 2008 la tendance s'est à nouveau inversée. En définitive, la répartition des hommes et des activités au sein de la nouvelle Région est très polarisée : 25 % de la population et 38 % des emplois se concentrent sur seulement 1,5 % du territoire régional, 50 % de la population et 66,5 % des emplois sur seulement 10 % du territoire.

La région est encore fortement marquée par la ruralité : seulement 46 % de la population vit dans un grand pôle urbain (77 % dans une aire urbaine, soit pôle urbain + périphérie rurale). Plus de la moitié des communes comptent moins de 500 habitants et ne concentrent que 10 % de la population régionale. À l'inverse les communes dépassant les 1 000 habitants concentrent 77,4 % de la population et ont gagné près de 170 000 habitants en cinq ans, soit l'équivalent de la hausse constatée au niveau régional sur la période. Enfin, les 60 grandes villes de 10 000 habitants ou plus concentrent un tiers de la population régionale.

**Tableau 10.2 Des profils démographiques contrastés : analyse par département**

	Population en 2015	Densité (hab./km <sup>2</sup> )	Solde migratoire annuel 2008-2015 (%)	Solde naturel annuel sur la période 2008-2015	Moyenne d'âge
Charente	354 586	59	0,2	- 0,1	44
Dordogne	418 200	46	0,7	- 0,4	45,9
Corrèze	238 700	41	0,2	- 0,4	45,3
Pyrénées-Atlantiques	670 400	88	0,5	0	43,3
Lot-et-Garonne	334 100	62	0,4	- 0,1	44,3
Haute-Vienne	375 363	68	0,1	0	43,3
Gironde	1 543 000	154	0,9	0,3	40,3
Vienne	433 700	62	0,1	0,2	41,4
Charente-Maritime	639 600	92	0,8	- 0,2	44,5
Creuse	119 400	22	0,3	- 0,8	47,5
Landes	405 200	44	1,2	0	43,5
Deux-Sèvres	372 600	62	0,2	0,1	41,4

Source : INSEE, 2016.

## Le défi du vieillissement de la population

La région est aussi une des plus âgées de France avec 27,4 % de plus de 60 ans, soit quatre points de plus que la moyenne métropolitaine. Si l'Aquitaine se situe en bas de l'échelle (10,7 %), le Limousin est le sous-ensemble le plus âgé, le vieillissement de la population étant particulièrement marqué en Creuse (moyenne d'âge : 47,5 ans, Gironde : 40,3) alors qu'à l'inverse la Gironde et la Vienne sont les départements les plus jeunes.

Si le vieillissement de la population est surtout synonyme de déprise démographique, il pose aussi de nombreuses questions spécifiques d'aménagement (carte scolaire, carte sanitaire et sociale, équipements adaptés...). Dans ce contexte, les acteurs locaux tentent d'en faire une opportunité économique à travers le développement de la *silver economy*. La Creuse développe ainsi depuis une dizaine d'années le secteur de la domotique au service des seniors grâce à un partenariat entre les élus, les chercheurs et la firme Legrand, puissant groupe industriel spécialiste des systèmes pour installations électriques dont le siège est à Limoges. En 2003, un pôle d'excellence rurale « Domotique et santé » a été créé à Guéret. Ont ensuite été lancés Autonom'lab, seul laboratoire d'expériences sur l'autonomie en France, et Odyssée 2023, un centre de ressources domotiques.

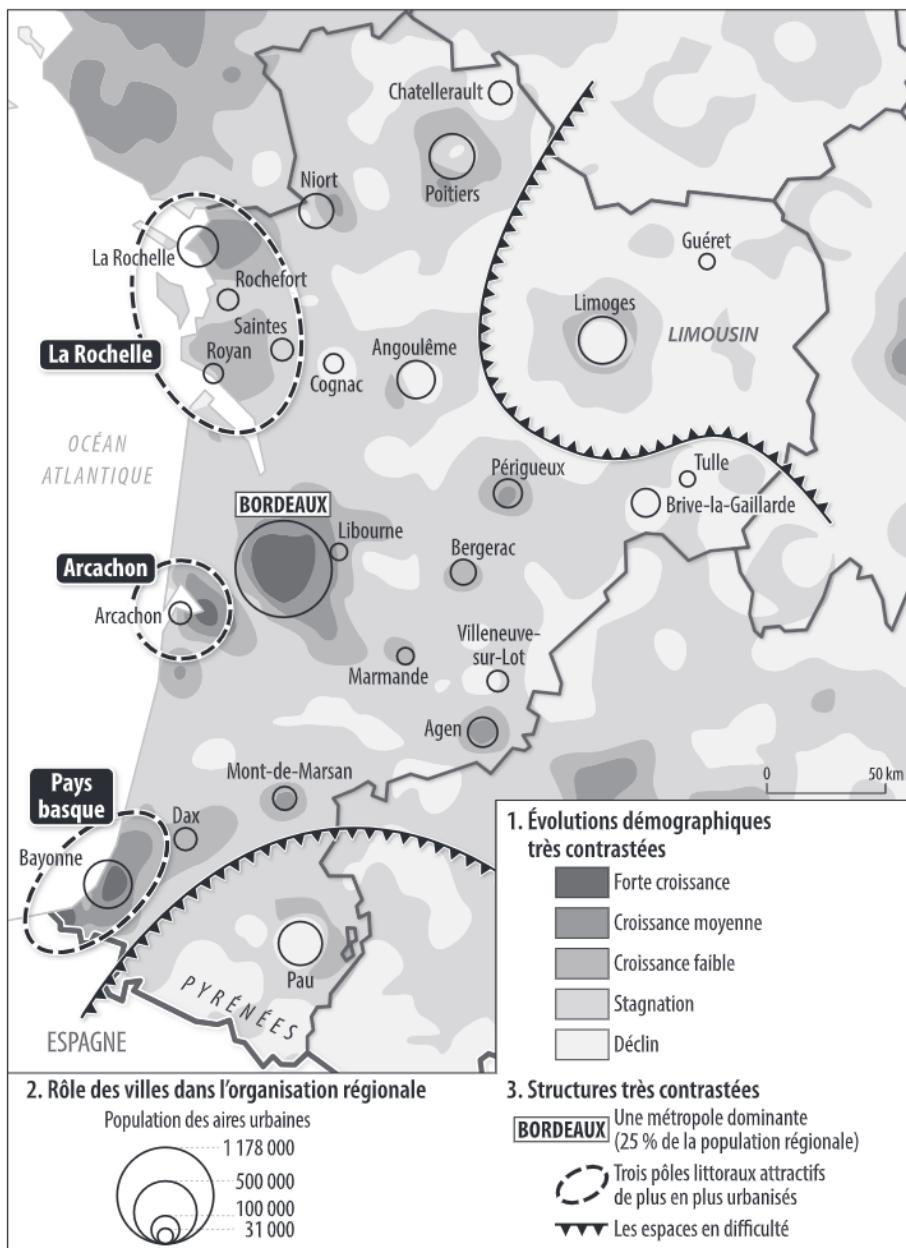


Figure 10.1 Évolution démographique régionale : des trajectoires très contrastées

## L'attrait du littoral : pression foncière et enjeux d'aménagement durable

Le dynamisme démographique régional s'explique avant tout par un tropisme littoral marqué. Les Landes et la Charente-Maritime connaissent les hausses de population les plus élevées (respectivement +1,3 % et + 0,9 %/an) devant la Gironde et les Pyrénées-Atlantiques également très attractifs. Tirant partie d'un ensoleillement important (2 000 heures par an), le littoral sud-atlantique accueille non seulement de plus en plus de touristes mais également de plus en plus de résidents, comme en témoigne le bassin d'Arcachon. Exceptée la station balnéaire d'Arcachon, la population de toutes les communes du Bassin ne cesse de croître (*cf.* la population de Lège-Cap-Ferret a doublé entre 1968 et 2013).

Si la façade maritime atlantique offre d'indéniables atouts économiques et environnementaux, la forte croissance des pressions urbaine, foncière et touristique oblige à renforcer les stratégies d'aménagement et de défense des espaces naturels convoités. La pression est particulièrement importante par exemple dans les îles : ainsi Ré et Oléron sont désormais reliées au continent par des ponts de près de 3 km de long, ce qui entraîne une surfréquentation de ces territoires en été et une explosion des prix fonciers et immobiliers. Le parc régional de résidences secondaires est supérieur à la moyenne nationale (12 % du parc de logements) et ces dernières sont particulièrement nombreuses dans les Landes (20,5 % du parc) et en Charente-Maritime (22 % du parc). Surtout, 80 % des résidences secondaires de la région sont situées sur le littoral.

Si l'économie présente se développe donc fortement sur les littoraux régionaux, les activités économiques traditionnelles connaissent un certain déclin. Les marais salants du littoral charentais, qui couvraient 4 000 hectares au début du xx<sup>e</sup> siècle, ne subsistent qu'à l'état de reliques, notamment dans les îles, où ils fournissent de la fleur de sel pour les touristes. Les ports ne constituent pas des interfaces puissantes et ne disposent pas d'un arrière-pays dynamique : les trafics de La Rochelle et de Bordeaux, respectivement 8,44 et 8,38 millions de tonnes, sont de huit fois inférieurs à celui du Havre. Malgré les différentes politiques de modernisation de leurs infrastructures, ils ne parviennent pas à endiguer leur déclin.

### Les difficultés du port de Bordeaux : glissement fonctionnel et rénovation urbaine

Historiquement enrichi par le commerce triangulaire, le port de Bordeaux se structure aujourd'hui autour des industries agro-alimentaires, du raffinage pétrochimique et de la construction navale. De fait des mutations techniques, les fonctions portuaires quittent progressivement le site de fond d'estuaire pour glisser de plus en plus de l'amont vers l'aval. Ce glissement fonctionnel des activités s'opère en plusieurs phases. Dès la fin du xix<sup>e</sup> siècle, de nouvelles

infrastructures sont mises en place à Pauillac, Bassens ouvre des terminaux logistiques et industriels durant l'entre-deux-guerres et le site du Verdon, à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, est inauguré en 1967 pour accueillir des supertankers puis complété par la construction d'un quai à conteneur en 1976. À cette époque, le port est une zone d'intense activité avec un trafic de 14,5 millions de tonnes. Mais les efforts de modernisation n'ont pas empêché le port de stagner, voire de décliner. Ce déclin portuaire a cependant libéré d'importantes emprises foncières et urbaines au cœur de l'agglomération et de la ville-centre qui ont fait l'objet de puissantes opérations d'aménagement (nouveau pont Jacques Chaban Delmas en 2013) et d'embellissement (*cf.* Port de la Lune), transformant durablement la ville et son rapport au fleuve (navettes fluviales, bateaux de croisière...).

Dans son environnement régional, Bordeaux doit en effet composer avec la concurrence de ports proches comme Bayonne (trafic de 3,72 millions de tonnes) et surtout La Rochelle, spécialisé dans le commerce des céréales et du bois. Les autres ports ont un trafic modeste. Le port de Tonnay-Charente dépasse ainsi à peine les 200 000 tonnes de trafic de marchandises : son envergure économique et logistique est simplement locale voire régionale avec des trafics spécifiques (autrefois actif dans l'exportation du Cognac, aujourd'hui plutôt tourné vers les céréales ou l'exportation de ferrailles).

En revanche, du fait de l'attractivité touristique des littoraux, le secteur de la plaisance se développe largement avec 40 ports spécialisés. La Rochelle a ainsi déménagé son port de commerce sur le site de La Pallice, à l'ouest de la ville, et réserve son vieux port aux fonctions touristiques alors que les activités balnéaires et de plaisance se déploient sur le port des Minimes. Le délai d'attente pour obtenir un anneau dans le premier port de plaisance français (4 800 anneaux proposés) dépasse les dix ans. Cette nouvelle orientation s'y est traduite en Charente-Maritime par un essor spectaculaire d'un vaste complexe industriel et technique (myriades de petites et moyennes entreprises). Enfin, au sud de la région, le surf est aussi en plein développement (*cf.* Biarritz) et attire une clientèle spécifique avec le développement d'une économie de la glisse organisée par 400 entreprises localisées sur un axe allant de Bordeaux à Hendaye.

## Un étalement urbain particulièrement marqué

Si l'urbanisation se poursuit à l'échelle régionale, c'est avant tout grâce à la forte croissance des espaces périphériques des grands centres urbains. En effet, beaucoup des villes-centres des grandes aires urbaines perdent des habitants (- 0,3 %/an). C'est par exemple le cas de Pau, Brive-la-Gaillarde, La Rochelle, Limoges ou Châtellerault, à l'exception notable cependant de Bordeaux (+ 1 200 hab./an). Les espaces périurbains sont les principaux bénéficiaires des

départs des villes-centres et sont les zones les plus dynamiques du territoire. La population des couronnes des grands pôles augmente fortement (+ 1,5 %/an), celle des couronnes des petits et moyens pôles un peu moins (+ 0,7 %/an) grâce à des soldes migratoires et naturels plus élevés. Ainsi, l'aire urbaine de la métropole bordelaise s'étale désormais du Bassin d'Arcachon à Libourne. Certaines communes y connaissent une croissance démographique spectaculaire, comme Mios au sud-ouest de Bordeaux, bien reliée à l'agglomération par l'A63 et proche du bassin d'Arcachon, dont la population passe de 2 500 à 8 300 habitants entre 1975 et 2013.

## Des systèmes productifs en mutation

Avec un PIB de 158 milliards d'euros, la Nouvelle-Aquitaine vient au deuxième rang des régions de province, après Auvergne-Rhône-Alpes, en termes de production de richesses. Son économie est plus dynamique que la moyenne nationale et le taux de chômage y est moindre (9,6 %). Cependant, le PIB par emploi et le PIB par habitant sont inférieurs à la moyenne provinciale du fait de la structure productive régionale caractérisée par un moindre poids des secteurs à forte valeur ajoutée, une économie davantage présente que productive et un niveau d'emploi public important. Enfin, éloignée des centres de décision européens et mondiaux, la région n'est pas suffisamment tournée vers l'extérieur comme l'indique un taux d'exportation (14 %), beaucoup plus faible que la moyenne nationale (21 %). La région possède en effet un grand nombre de ce que l'économiste territorial L. Davezies défini comme des « territoires non marchands dynamiques » [in *La crise qui vient*, Seuil, 2012], c'est-à-dire fondés sur le poids des transferts financiers publics, privés et sociaux (administrations, tourisme, retraites...).

## Boom des services non marchands et marchands, poids du tourisme

Le poids des services est un trait commun à l'ensemble du territoire régional. Les services non marchands (administration, santé, éducation, action sociale) représentent 33 % de l'emploi régional, contre 31 % à l'échelle nationale (Creuse : 40 %). Ainsi, le centre hospitalier universitaire (CHU) de Bordeaux est le premier employeur de la Gironde. Les services marchands représentent 43 % de l'emploi régional, contre 48 % à l'échelle nationale. Ils sont importants dans les Deux-Sèvres (44 %) du fait de la présence historique de quelques grandes mutuelles nationales, telles la MAIF ou la MACIF, dont les sièges nationaux sont à Niort. Leur présence participe grandement à la vitalité démographique et économique locale et les emplois associés sont plutôt qualifiés.

**Tableau 10.3 Des profils économiques départementaux contrastés  
(emplois en milliers et % en 2013)**

	Total des emplois	% région	% agric.	% indus.	% bâtiment	% services marchands	% services non marchands
Gironde	668	28,7	4,2	9,4	6,6	48	31,8
Landes	143	6,1	5,5	14,7	7,6	38,7	33,5
Pyrénées-Atlantiques	272	11,7	3,9	12,9	7,4	43,9	32
Dordogne	144	6,2	5,8	12,8	8,7	38,7	34
Lot-et-Garonne	124	5,3	7	12,3	7	40,8	32,9
Charente-Maritime	229	9,8	6,1	10,2	7,7	42,6	33,4
Charente	138	5,9	6	18,3	6,8	37,8	31,1
Vienne	177	7,6	3,4	13	6,7	44	36,5
Deux-Sèvres	154	6,6	5,8	15,3	6,8	43,6	28,5
Haute-Vienne	144	6,2	3,4	13,2	6,1	40,1	37,2
Corrèze	96	4,1	5,1	13,9	7,2	39,3	34,5
Creuse	41	1,8	11,9	10,7	6,5	31,7	39,1
Nouvelle-Aquitaine	2 330	100	5	12,2	7	42,9	32,9

Source : INSEE, 2016.

Dans ce cadre général, le tourisme constitue une activité considérable avec en moyenne 27 millions de touristes par an. Le secteur représente 8 % du PIB régional, 103 000 emplois directs et 12 milliards d'euros annuels de recettes. La région est en effet la deuxième région d'accueil des Français et la 5<sup>e</sup> pour les touristes étrangers, principalement des Allemands, des Néerlandais et des Britanniques. La qualité de la desserte logistique constitue un atout indéniable : ligne TGV, aéroports de Bordeaux et Biarritz qui proposent des liaisons directes avec plusieurs villes européennes, réseaux routier et autoroutier (A10, A20, A62, A63, A65, A89) denses, etc.

L'attrait régional repose d'abord sur la valorisation de nombreux atouts naturels. Les 720 km de littoral – de la côte charentaise au Pays basque en passant par le bassin d'Arcachon et quatre îles (Ré, Oléron, Aix et Madame) – sont particulièrement attractifs puisqu'ils concentrent 70 % des lits touristiques (hôtels, pensions, campings...). Le tourisme vert est bien développé du fait de la forte ruralité du territoire, de son important patrimoine naturel et culturel (sites préhistoriques comme à Lascaux, patrimoine roman autour de Poitiers, bastides du Moyen Âge, châteaux du Périgord et du Limousin, sites classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO, tourisme fluvial, oenotourisme, cyclotourisme...). Le tourisme valorise également les massifs montagneux.

Les Pyrénées-Atlantiques comptent 6 stations de ski, devant la Corrèze (2) et la Creuse (1). D'autres offres thématiques viennent en complément comme les randonnées pyrénéennes, le golf ou le thermalisme (centres de thalassothérapie littoraux, stations thermales, en particulier dans les Landes, premier département thermal de France pour la fréquentation). Enfin les activités récréatives renforcent l'attrait de la région comme le Futuroscope de Poitiers (deuxième parc d'attraction français par le nombre de visiteurs), l'aquarium de La Rochelle, le zoo de la Palmyre, le train touristique de la Rhune ou le parc Walibi d'Agen. La région possède enfin de nombreuses villes touristiques : les stations balnéaires fondées au XIX<sup>e</sup> siècle de Biarritz et d'Arcachon, le Festival international de la bande dessinée d'Angoulême, etc.

### Marques, labels et stratégie de développement du tourisme par la Région

La Région est aujourd'hui un acteur incontournable de la stratégie de développement du tourisme. La Nouvelle-Aquitaine possède ainsi trois – voire quatre si l'on compte la marque Pyrénées – des vingt marques « contrats de destination » labellisées avec l'État à partir de 2014. L'objectif est de fédérer l'ensemble des acteurs du tourisme autour d'une même marque de territoire et de créer une offre mieux structurée et plus visible à l'international : la « vallée de la Dordogne », « Biarritz Pays basque » et « Bordeaux ». Si l'offre touristique est très riche et diversifiée, l'enjeu pour les acteurs régionaux est de proposer désormais des offres communes. Des initiatives conjointes ont déjà été mises en place, témoignant du rôle stratégique joué par le tourisme dans l'économie de la nouvelle région. Un « Club tourisme » réunissant une cinquantaine d'acteurs publics et privés du secteur à l'échelle du nouveau périmètre régional a été créé en mai 2016. Les « Comités régionaux du Tourisme » des trois anciennes Régions, en pleine fusion, en partenariat avec le Futuroscope ont également lancé au printemps 2016 une campagne d'affichage dans le métro parisien afin d'attirer les touristes franciliens, majoritairement les jeunes consommateurs de voyages et/ou de courts séjours. Des campagnes ont également été menées dans le métro à Londres ou dans les gares aux Pays-Bas et en Allemagne.

Mais, surtout, l'agglomération bordelaise est devenue une destination de plus en plus privilégiée (+ 55 % des nuitées en dix ans, 6 millions de touristes par an) grâce à la valorisation de son riche patrimoine culturel et urbain (classement du Port de la Lune au Patrimoine mondial de l'UNESCO) et au développement du terminal *low cost* Billi. Le secteur touristique y est soutenu par une clientèle étrangère en constante augmentation. Le centre-ville bordelais, largement rénové sous les mandats d'Alain Juppé devenu maire en 2006, est désormais devenu une destination en soi et non plus une base de repli pour les estivants de la côte Atlantique. Enfin, les villes comme Bordeaux,

Biarritz, Arcachon ou Pau développent également leur capacité d'accueil pour le tourisme d'affaire.

## La première région agricole de France

Avec 14,5 % de la surface agricole utilisée (SAU) nationale, 15 % du chiffre d'affaires de l'agriculture française et 17 % des structures agricoles du pays, la région constitue la première région agricole française. En Europe, elle se positionne devant la Bavière ou l'Andalousie. Agriculture et forêts occupent 84 % de l'espace régional. Plus présente au nord qu'au sud de la région, l'agriculture est néanmoins partout dynamique, souvent de qualité et labellisée. Les productions végétales dominent, avec une place importante du maïs (28 % de la SAU) et du blé (22 % de la SAU) alors que le port de la Pallice/La Rochelle est le premier port exportateur des céréales de la région. Cette dernière décennie, on assiste à la forte croissance de l'agriculture biologique, la Nouvelle-Aquitaine regroupant 12 % des surfaces bio cultivées en France. Ce secteur est particulièrement dynamique dans le centre de la région (Lot-et-Garonne, Gironde, Dordogne, Haute-Vienne) où la part de la SAU engagée dans la production biologique y atteint 5 à 6,5 %.

**Tableau 10.4 Une région agricole de premier plan en France et en Europe**

France	Europe (Eurostat)
1 <sup>re</sup> région pour la surface totale	3 <sup>e</sup> région pour la surface agricole
1 <sup>re</sup> région pour la surface agricole	4 <sup>e</sup> région pour la surface céréalière
1 <sup>re</sup> région pour le nombre d'exploitations	1 <sup>re</sup> région pour la surface en maïs
1 <sup>re</sup> région sous signes de qualité et de l'origine	3 <sup>e</sup> vignoble en surface
	1 <sup>er</sup> vignoble en valeur

Source : INSEE, Agreste et Eurostat, 2015.

L'agriculture est structurée par de nombreux bassins bien spécialisés. Au nord-est (Haute-Vienne, Creuse, Corrèze, nord de la Dordogne et l'est de la Vienne), l'élevage bovin et ovin est dominant avec de grandes exploitations qui produisent souvent sous label rouge (bœuf limousin, bœuf de Bazas, Parthenaises). Dans les plaines qui courent des Charentes et jusqu'au Lot-et-Garonne, les grandes cultures céréalier (blé, tournesol, colza, etc.) sont majoritaires. Autour de Bordeaux et de Cognac se déplient des ensembles très largement viticoles spécialisés dans la production de vin, de liqueurs et d'eaux-de-vie. Du sud de Bordeaux jusqu'au Pays basque, l'agriculture est plus diversifiée avec notamment de nombreuses exploitations en polyculture-élevage et certaines productions emblématiques (canard gras du Sud-Ouest, brebis laitière de l'Ossau-Iraty) alors que le maïs est également fortement présent, souvent en monoculture, dans le département des Landes et le Bassin de l'Adour. Enfin, certains bassins de production sont plus modestes en superficie

mais assurent des productions de qualité comme l'élevage caprin et ovin (fromage de chèvre et de brebis) dans les Deux-Sèvres ou les productions fruitières spécialisées (*cf.* Brive : pomme ; Agen : prune d'Ente).

L'agriculture régionale a fait un effort particulier pour la labellisation de produits de qualité. Ainsi, la « pomme du Limousin » met en valeur une Golden d'altitude qui est la seule pomme française à avoir obtenu une appellation d'origine protégée (AOP). Le pruneau d'Agen, issu du séchage de la prune d'Ente, est depuis 2002 une IGP (indication géographique protégée). Les noix du Périgord, les fraises des vallées de la Dordogne et du Lot et Garonne, les tomates du Marmandais, les haricots du Val d'Arnoult et du marais poitevin, le melon charentais ou le piment d'Espelette font également la notoriété régionale.

### Le vignoble, principal pilier de l'agriculture régionale

La Nouvelle-Aquitaine possède 20 % de la surface viticole de l'hexagone, ce qui en fait le deuxième vignoble français (140 000 ha). Ce secteur représente 30 % de la valeur ajoutée agricole régionale. Il est de plus en plus placé sous le signe de la qualité. Cependant, les cinq départements de l'ancienne région Aquitaine regroupent près de 99 % des surfaces régionales classées en appellation d'origine contrôlée (AOC) ou en appellation d'origine protégée (AOP), au premier rang desquels la Gironde (80 %).

Apporté par les Romains au 1<sup>er</sup> siècle après J.-C., le bordelais prend son essor lors de la « période anglaise » (1154-1453). À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'aristocratie parlementaire y place ses capitaux en promouvant la qualité comme en témoignent les créations des « grands crus » et la structuration des « châteaux ». À partir de 1720, l'amélioration de la vinification, l'affirmation des chais des grands négociants, les Chartrons, ainsi que le classement des crus entre 1815 et 1855, parachèvent la mutation. Les crises de l'oïdium en 1852 puis du phylloxéra et du mildiou renforcent le rôle essentiel du négoce alors que la lutte contre les fraudes oblige en 1901 à créer un Syndicat des Grands Crus puis en 1935 l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité). La nette hiérarchie des terroirs s'explique par la conjonction de facteurs pédologiques, bioclimatiques et humains (sélection et assemblage des cépages, enrichissement des sols, etc.). Les rouges les plus réputés sont issus du Libournais (Pomerol, Saint-Émilion), du Médoc (Pauillac, Margaux, Saint-Julien, Saint-Estèphe, etc.) et des Graves. Ils sont complétés par les blancs liquoreux du Sauterne.

À cela s'ajoutent d'autres productions moins prestigieuses comme l'Entre-deux-Mers, le Bergerac, les Côtes de Castillon, de Duras ou de Bourg, dont une partie est aujourd'hui touchée par une crise de surproduction face à la concurrence de nouveaux pays producteurs (Chili, Argentine, Australie...) sur le marché mondial. Ce dernier absorbe 42 % de la production régionale. La Nouvelle-Aquitaine est également spécialisée dans les eaux-de-vie, Cognac et Armagnac. Mondialement

connu, le cognac, produit emblématique des deux départements charentais, y est un acteur essentiel de l'économie agricole. Avec 75 150 hectares, c'est la surface viticole réservée à la distillation d'eau-de-vie la plus vaste du monde. Elle s'étale en cercles concentriques autour de deux villes principales : Cognac et Gémozac. Le cognac est commercialisé à 97 % à l'export. En revanche, le vignoble des productions d'eaux-de-vie d'Armagnac, concentré au sud-ouest dans les Landes et le Lot-et-Garonne, a été divisé par trois depuis 2000.

Enfin, le littoral conserve depuis des siècles une longue tradition halieutique et ostréicole. Les zones basses et abritées de l'estuaire de la Seudre et l'Île d'Oléron, qui se consacrent à l'ostréiculture, fournissent une production de qualité : le label Marennes-Oléron a aujourd'hui une valeur internationale et permet l'exportation d'une partie de la production. De son côté, le bassin d'Arcachon est le premier centre producteur de naissains ostréicoles d'Europe. La mytiliculture est surtout développée dans l'anse de l'Aiguillon. Au total, la Charente-Maritime est le premier département français producteur de coquillages (1/3 de la production française). Si la pêche est en déclin, certains ports restent actifs, notamment ceux de Saint-Jean-de-Luz (Pays basque) et de la Cotinière (l'Île d'Oléron), devant La Rochelle, Royan, Arcachon, Capbreton et Hendaye.

Au total, le secteur agricole – qui génère une importante industrie-agroalimentaire (premier secteur industriel de la région) – constitue un secteur fort et fédérateur de la nouvelle région. Certains produits s'exportent dans le monde entier (vins de Bordeaux, Cognac, jambon de Bayonne, etc.) et la région dispose de firmes puissantes comme Labeyrie Fine Foods, créé en 1946, numéro 1 français dans le foie gras et le saumon. Néanmoins certains territoires sont fortement dépendants des aides de l'Union européenne, de l'État ou de la Région et s'avèrent fragiles (*cf.* crise de la filière aviaire en 2015-2016).

## Atouts et faiblesses des systèmes productifs industriels

Avec 12,1 % de l'emploi total, l'industrie occupe une place spécifique. Si la métropole bordelaise est le premier pôle industriel régional et si l'axe Bordeaux/Toulouse est en plein essor, l'industrie joue parfois un rôle important – avec 20 à 30 % des emplois totaux – dans les villes moyennes comme Châtellerault, Bressuire, Cognac, Oloron-Sainte-Marie ou Thouars-Loudun. La modernisation du secteur est favorisée par les politiques régionales qui, ces dernières années, accordent une importance croissante à l'innovation et à la formation afin de créer un tissu industriel performant. La région dispose ainsi de 11 pôles de compétitivité et de 70 clusters locaux. Cependant le potentiel de recherche et de formation reste à développer : la part du PIB régional consacré

à la R&D n'est que de 1,2 % (France : 1,9 %) et seulement 23 % de la population régionale est diplômée de l'enseignement supérieur (France : 26 %).

Certains secteurs traditionnels comme le cuir, après avoir connu la crise et une forte érosion de l'emploi, se restructurent, notamment grâce à une montée en gamme et à la mise en place de partenariats locaux ou régionaux. À cheval entre la Charente, la Haute-Vienne et la Dordogne, le secteur du luxe a ainsi pris place autour de Nontron. Les firmes Hermès, Repetto, la Maroquinerie Nontronnaise, CWD France-Sellerie de Nontron ou Ayrens (parapluies haut-de-gamme) y ont installé leurs ateliers qui fabriquent des produits à forte valeur ajoutée. Depuis 2014, le pôle d'excellence Cuir & Luxe, basé à Thiviers, porté par les trois anciennes Régions Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin, apporte son appui aux entreprises, notamment en matière de recrutement et de formation des salariés pour les métiers de la maroquinerie, la sellerie et la chaussure. En revanche la porcelaine de Limoges, autrefois industrie la plus florissante de la ville, a connu des crises successives depuis les années 1970 et une forte baisse de ses effectifs. La principale entreprise de l'ancienne capitale du Limousin est désormais la firme Legrand.

### **Le groupe Legrand, symbole des mutations des industries limousines**

Fondée en 1860 à Limoges, la firme Legrand est initialement un atelier de porcelaine. Elle va connaître au début du XX<sup>e</sup> siècle un premier développement en lien avec l'électrification de pays puisque la porcelaine sert alors d'isolant électrique. Puis dans les années 1950-1970, la firme va à nouveau innover en se spécialisant dans la fabrication de matériel électrique dont elle va devenir un des leaders nationaux et mondiaux en s'internationalisant fortement. Elle se développe enfin aujourd'hui dans la domotique et l'équipement numérique du bâtiment et des foyers (*cf. automatismes gérés via l'Internet, etc.*).

Implanté dans 90 pays, Legrand réalise 19 % de ses ventes en France et 81 % à l'international (Europe : 27 % ; Amérique du Nord : 23 % ; reste du monde : 31 %). Sur 36 000 emplois dans le monde, 5 700 personnes travaillent en France. Si la firme possède de nombreuses usines en province (Seine Maritime, Isère, Le Creuse, Pau, La Rochelle, etc.), Limoges – son fief historique – demeure le siège social mondial du groupe et le Limousin garde un tiers de ses usines françaises (Limoges, Châlus, etc.).

Le domaine de la pétrochimie est emblématique du Bassin de Lacq. La découverte d'un gisement de pétrole et de gaz dans le Bassin de Lacq en 1951 s'est traduite par la création de Mourenx-Ville-Nouvelle et a permis le développement du secteur de la pétrochimie et l'implantation de gros établissements comme Total, Toray (groupe japonais spécialiste de la production de fibre de carbone), Air Liquide ou Arkema. Face à l'épuisement des

ressources, l'anticipation de l'arrêt de l'exploitation du gisement de gaz a favorisé la reconversion du site industriel, avec notamment le projet Lacq Cluster Chimie 2030. Au lieu d'extraire le gaz jusqu'à la fin du gisement, Total a pris la décision d'en laisser 3 % dans le réservoir. Exploité à débit réduit, le gaz restant peut ainsi alimenter les industriels locaux pendant encore 30 ans. Le site profite aussi de la présence du pôle de compétitivité Avenia localisé à Pau (pôle dédié aux géosciences). La chimie verte est également un pilier de l'économie régionale avec des entreprises clés comme le Landais DRT (350 millions de chiffre d'affaires, 1 200 salariés), l'un des leaders mondiaux de la chimie du pin.

### Le poids de la filière aérospatiale et des activités militaires en Aquitaine

La construction aéronautique et spatiale, un des fleurons de l'industrie régionale, se développe dès l'entre-deux-guerres afin de mettre ces activités stratégiques à l'abri de la menace allemande puis est largement relancée sous la période gaulliste.

Si Toulouse avec les programmes Concorde puis Airbus a une orientation largement civile, l'Aquitaine est alors fortement spécialisée dans les activités militaires (aéronautique, missiles stratégiques de la force de frappe nucléaire). Les activités sont implantées à Bordeaux, Pau, Bayonne, Tarnos, Bordes et Oloron-Sainte-Marie. Si la filière aéronautique est constituée de quelque 700 entreprises, dont de nombreuses petites et moyennes entreprises sous-traitantes, elle est structurée par de grands groupes industriels : Dassault, leader des avions de chasse et d'affaires haut de gamme assemblés à Mérignac (Gironde) ; Safran Helicopter Engines (anciennement Turbomeca), leader mondial dans la fabrication de turbines d'Hélicoptère, présent à Bordes (près de Pau) et Tarnos (Landes) ; Thalès, à Bordeaux depuis 1975 et spécialisé dans les systèmes embarqués aéronautiques et qui construit actuellement un campus-usine baptisée Air'Innov au sein de l'aéroparc situé à proximité de l'aéroport de Merignac. La filière aéronautique contribue à l'activité de bon nombre de sous-traitants, notamment dans la métallurgie (Exameca, Precision Castparts Corporation France, Eskulanak, etc.) et dans les prestataires de services (informatique, logiciels, etc.).

Le secteur de l'aéronautique est fortement soutenu par les collectivités locales, comme en témoigne par exemple le rachat en 2011 par le Conseil régional d'Aquitaine du centre de maintenance aéronautique du ministère de la Défense avec l'ambition d'en faire un centre de formation international. Enfin, le secteur est porté par l'existence du pôle de compétitivité mondial *Aerospace Valley*, commun avec l'Occitanie. À l'échelle du nouveau périmètre régional, l'enjeu est resserrer les liens qui existent avec Snecma, le motoriste du groupe Safran qui possède une unité de maintenance à Châtellerault (Vienne, 730 personnes),

qui travaille étroitement avec l'Atelier industriel de l'aéronautique (AIA) de Bordeaux, un établissement rattaché au ministère de la Défense.

Cette histoire spécifique (Centre d'essai des Landes pour tester avions et missiles...) explique aussi une forte présence des Armées (11,3 % des effectifs nationaux). Crée en 1945, la base de Mont-de-Marsan (3 500 personnes) est ainsi le premier employeur des Landes et un des poumons économiques de la ville qui connaît de ce fait une importante croissance démographique. La base est d'ailleurs en plein essor : transformation du centre d'expériences aériennes militaire en centre d'expertise aérienne militaire, création de la 30<sup>e</sup> escadre aérienne, arrivée d'un troisième escadron de chasse en 2016 et de 20 Rafale supplémentaires, formation et accueil de pilotes et mécaniciens étrangers suite à la signature de contrats à l'export par Dassault (Égypte, Qatar, Inde, etc.).

La photonique (science de la lumière) constitue un autre secteur très soutenu par les acteurs régionaux. Le département de la Gironde a ainsi vu émerger un cluster baptisé la « Route des Lasers ». Cette activité plonge ses racines dans la création en 1965 du Centre d'Études Scientifiques et Techniques d'Aquitaine (CESTA) du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) à Barp entre Bordeaux et Arcachon qui assura le développement des armes nucléaires des missiles balistiques de la Force océanique stratégiques (FOS) dont se dotait alors la France gaulliste. À la suite de l'arrêt des essais nucléaires dans le Pacifique, le CESTA a été doté en 1996 d'un laser mégajoule ultrapuissant dans le cadre des programmes de « simulation » accompagnant le développement et la modernisation des têtes nucléaires durant les années 2000-2010, une technologie de niveau mondial maîtrisé par un tout petit nombre d'États. Ce cluster rassemble 600 chercheurs et ingénieurs spécialisés dans la photonique du CEA, du CNRS et de l'université de Bordeaux, une centaine d'entreprises, des plateformes technologiques et des centres de formation. Il bénéficie de l'appui des collectivités territoriales et de l'État à travers le Pôle d'initiative d'excellence de Bordeaux qui a financé le centre d'excellence LAPHIA (*Laser and Photonics in Aquitaine*). Si historiquement le cluster est centré sur l'Aquitaine, en particulier sur la Gironde, il se pense désormais à l'échelle du nouveau périmètre régional avec la fusion prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec le pôle limousin Elopsys, bien positionné sur les fibres optiques.

D'autres synergies industrielles pourraient voir le jour en Nouvelle-Aquitaine, comme dans le domaine du numérique entre certains leaders de *French Tech* Bordeaux, tels qu'Asobo, premier studio indépendant en France de jeux-vidéo, et le pôle image Magelis d'Angoulême, deuxième centre de production d'images animées en France. Le secteur des éco-technologies présent de manière diffuse sur l'ensemble du territoire, pourrait également voir émerger à terme des synergies intéressantes. La région se caractérise par l'importance des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie

totale (13 %, France : 5 %) et est la première région française pour le parc photovoltaïque.

Face à un système industriel régional organisé en de nombreuses cellules spécialisées, un des grands défis auxquels est confrontée la Nouvelle-Aquitaine est donc d'établir des synergies et de nouvelles cohérences entre des écosystèmes locaux juxtaposés et peu intégrés. En effet, si certaines filières sont communes aux trois anciennes régions (agro-alimentaire, bois), d'autres sont fortement polarisées (hydrocarbures du bassin de Pau, aéronautique dans le sud-ouest de la région). La mise en place de clusters à l'échelle du périmètre de la nouvelle région est un enjeu pour les politiques régionales à venir, d'autant qu'un grand nombre de pôles de compétitivité sont issus de partenariats noués avec les Régions voisines : c'est le cas par exemple d'Aerospace Valley dans le secteur de l'aéronautique ou d'Elopsys dans les domaines de l'optique et de la photonique avec l'ancienne région Midi-Pyrénées.

## Une organisation spatiale singulière et déséquilibrée

La Nouvelle-Aquitaine est un ensemble hétérogène regroupant des territoires aux profils socio-économiques très divers qui présentent le risque de trajectoires de plus en plus contrastées aboutissant sur un territoire à deux vitesses. En effet, elle est traversée par plusieurs discontinuités ou lignes de fracture : opposition littoral/intérieur, opposition entre aires urbaines dynamiques et espaces ruraux fragiles, opposition entre le centre bordelais et ses périphéries plus ou moins intégrées... L'existence de dynamiques territoriales différencieront engendre une organisation régionale éclatée organisée autour d'un pôle métropolitain dominant face à de multiples pôles secondaires aux aires d'influence plus ou moins limitées. Le défi pour les politiques régionales est de favoriser à l'avenir le passage d'une organisation spatiale largement structurée par le modèle centre-périphérie à une organisation davantage polycentrique, solidaire et intégrée.

### Les déséquilibres d'une armature urbaine dominée par Bordeaux

L'organisation de l'espace régional repose sur trois grandes villes : premièrement, la métropole bordelaise, dont l'aire urbaine regroupe plus d'1,1 million d'habitants ; deuxièmement un ensemble de dix villes dont l'aire urbaine dépasse les 100 000 habitants (Bayonne, Limoges, Poitiers, Pau, La Rochelle, Angoulême, Niort, Agen, Périgueux et Brive) et enfin, troisièmement, un réseau de petites villes et de bourgs ruraux.

Les relations entre l'ensemble de ses pôles sont très inégalées, du fait en particulier de l'existence d'un réseau de transport plus ou moins dense et plus ou moins bien connecté. Face à la puissante métropole bordelaise existent donc des pôles urbains secondaires ayant très peu de liens entre eux. Les 3 500 km de voies ferrées régionales desservent ainsi inégalement le territoire. Si avec la nouvelle Ligne à Grande Vitesse (LGV), Bordeaux sera à 2 h 05 de trajet Paris, il faut plus de 3 heures pour joindre Bordeaux à Limoges. Car les liaisons transversales est-ouest sont parfois catastrophiques : 5 h 30 en train entre Limoges et Rochefort, autour de 6 heures en train pour faire Thouars/Bordeaux. Les infrastructures à venir ne vont pas fondamentalement changer la donne : s'il est toujours prévu de prolonger la LGV vers Dax et Toulouse, le projet d'une liaison à grande vitesse entre Poitiers et Limoges est abandonné pour des raisons de coût et de rentabilité. Dans les transports terrestres, si la mise à 2 x 2 voies de la N147 qui relie les deux villes est réclamée par les acteurs locaux, de même que celle de la N21 entre Limoges et Périgueux, le Conseil régional d'Aquitaine a donné la priorité à la mise en service de l'autoroute A65 entre Langon et Pau en 2010, axe pourtant déficitaire jusqu'en 2015.

Au sud-ouest, **l'agglomération Côte-Basque-Adour** (128 595 hab.) est constituée de la conurbation Bayonne-Anglet-Biarritz et des communes de Bidart et de Boucau. Elle dispose d'une large autonomie face à la puissance bordelaise et est attractive grâce à son profil multifonctionnel (administration, industries, tourisme...). L'aire urbaine de Bayonne est la seconde aire urbaine régionale par sa population (291 443 hab.). Avec la création de l'Eurocité basque, ce territoire est largement tourné vers l'Espagne et la frontière devient une interface dynamique. Bayonne est reliée par l'A64 à Pau, la capitale du Béarn qui polarise l'est des Pyrénées-Atlantiques et est la 4<sup>e</sup> ville de la région après Bordeaux, Limoges et Poitiers. La zone d'emploi (6,4 % de l'emploi régional) est dynamisée par le potentiel du bassin de Lacq mais la ville-centre paloise perd des habitants.

**Limoges**, deuxième ville de la région (135 000 hab.), domine largement tout le nord-est du territoire régional. Près de la moitié de la population de la Haute-Vienne vit dans son aire urbaine. Toutefois la ville-centre perd des habitants depuis 2008 au profit de sa périphérie immédiate. Dominant un territoire de moyennes montagnes en difficulté et en voie de vieillissement, Limoges est à la recherche d'un second souffle alors que la perte de ses fonctions d'ancienne capitale régionale de la Région Limousin la fragilise un peu plus dans ses fonctions de commandement et ses capacités de rayonnement régional.

**Poitiers**, l'ancienne capitale de la région Poitou-Charentes, porte la croissance démographique de son département. Si la ville de Poitiers est d'une taille limitée (87 427 hab.), son aire urbaine regroupe 252 300 habitants. L'axe Poitiers-Châtellerault concentre les trois quarts de la population de la Vienne

et son dynamisme contraste avec le reste du territoire rural peu densément peuplé. Tiraillée entre Bordeaux et Paris que le TGV a rapproché, la ville de Poitiers manque de services métropolitains, en dehors des fonctions universitaires et des emplois de la zone d'activité du Futuroscope.

### Le Futuroscope de Chasseneuil/Poitiers : un exemple de développement local volontariste

À 10 km au nord de Poitiers, René Monory (1923-2009) – président du Conseil général de la Vienne (1977-2004), président du Conseil régional Poitou-Charentes (1985-1986), ancien Ministre (Industrie et commerce, Économie, Education nationale) et ancien Président du Sénat (1992-1998) – a utilisé ses multiples fonctions politiques successives, locales, départementales et nationales, pour lancer en 1984 dans son fief de Chasseneuil du Poitou un vaste projet de développement local, le Futuroscope, accessibles par l'autoroute A10 et une gare TGV.

Cette opération foncière, urbaine et d'aménagement économique comprend deux entités distinctes. Premièrement, un vaste parc d'attraction : le Futuroscope, qui emploie 681 salariés temps plein (400 permanents, 1 570 saisonniers). Il se situe au 3<sup>e</sup> rang national des parcs de loisir avec 1,8 million de visiteurs/an et 50 millions d'euros cumulés depuis son ouverture en 1987. Relativement innovant à son ouverture, il connaît dans les années 2000 une certaine usure qui oblige la société d'économie mixte, contrôlée à 70 % par le Département de la Vienne, à la céder en 2011 à la Compagnie des Alpes, un puissant groupe privé. Deuxièmement, une vaste zone d'activité présentée comme une technopole de plus de 200 hectares qui regroupe 6 800 salariés dans des hôtels, des entreprises (centres d'appel : 42 % des emplois), quelques laboratoires et centres universitaires et, des acteurs publics de l'enseignement comme le CNED/CANOPE et l'ESEN (École supérieure de l'Éducation nationale).

**La Rochelle** (agglomération : 162 000 hab., aire urbaine : 209 500), à l'écart des grands axes autoroutiers mais reliée par le TGV depuis 1993, bénéficie quant à elle pleinement de l'attrait du littoral. L'agglomération a ainsi gagné près de 30 000 habitants en trente ans et de nombreux emplois grâce au dynamisme et à la diversité de sa base économique. « Porte océane » depuis le XII<sup>e</sup> siècle, ses activités portuaires ont joué un rôle notable dans son histoire et son développement comme en témoignent, par exemple, le siège par Richelieu de cette ville protestante en 1628 ou la construction par l'Allemagne nazie d'une puissante base sous-marine utilisée par la Kriegsmarine au port de La Pallice, lui-même inauguré en 1890. Le vieux centre-ville et l'ancien port historique réhabilités offrent des atouts incontestables pour le développement du tourisme. Le quartier des Minimes est tourné vers les activités nautiques et universitaires, tandis que les fonctions industrielles

sont regroupées à Chef de Baie ou dans les communes voisines d'Aytré et de Périgny. Si les emplois sont concentrés dans le centre-ville ou la première couronne, la population quant à elle se dirige de plus en plus vers les périphéries littorales, La Rochelle étendant ses ramifications jusqu'à Rochefort, ou intérieures.

**Les villes de Niort, Angoulême, Brive et Périgueux** constituent un troisième niveau de l'armature urbaine. Ces différents pôles sont inégalement dynamiques. Premièrement, au nord se déploie le système urbain polycentrique picto-charentais composé de Niort et Angoulême. Niort (aire urbaine : 154 160 hab.) est surtout une ville spécialisée dans les services financiers de portée nationale grâce à ses nombreuses mutuelles. Les cadres des fonctions métropolitaines y sont nombreux (11 % de l'emploi total) car la présence des mutuelles induit une demande en services informatiques et services aux entreprises de haut niveau.

Après avoir connu des difficultés et des restructurations (Camif), la ville connaît à nouveau une sensible croissance économique et démographique. Située sur un axe Poitiers-La Rochelle, elle entretient des relations étroites avec ces deux villes. Les aires urbaines de La Rochelle et de Niort sont limitrophes et créent un vaste continuum sous influence périurbaine sur tout le littoral jusqu'au sud de La Rochelle et jusqu'à Saintes. L'influence des deux aires urbaines s'étend en partie également sur le sud de la Vendée. L'aire urbaine d'Angoulême (180 820 hab.) fait également partie de ce dispositif. Face au déclin des activités industrielles traditionnelles (papeterie, feutre, métallurgie, textile), l'économie locale se reconvertis vers les services (banques, assurances, pôle image, santé, action sociale). Mais en dépit de sa position de carrefour routier et ferroviaire, Angoulême, à l'écart du réseau autoroutier, reste insuffisamment équipée et le centre-ville perd de la population et se caractérise par de nombreux logements vacants. Deuxièmement, au sud, s'affirment les deux pôles urbains de Brive et Périgueux. Brive-la-Gaillarde, sous-préfecture mais principale ville de la Corrèze (aire urbaine : 101 243 hab.), est dynamique grâce à son rôle de carrefour routier et autoroutier qui lui a permis à l'échelle locale d'être un centre commercial actif. Périgueux, avec 102 855 habitants, constitue une aire urbaine d'un poids équivalent qui attire les populations venues de l'extérieur grâce au cadre de vie de la Dordogne. Pour autant, le taux de chômage y est élevé (13,5 %) et la ville offre peu d'opportunités d'emplois en dehors de la sphère présentielle.

En dehors de ces aires urbaines dont la population est supérieure à 100 000 habitants, le reste du territoire est maillé par des petits et moyens pôles aux trajectoires contrastées.

## La métropolisation bordelaise

À 100 kilomètres de la mer et sur la Garonne, Bordeaux appartient à ces grandes villes portuaires de fond d'estuaire qui ourlent le littoral atlantique européen (Lisbonne, Nantes, Rouen, Londres, Anvers, Rotterdam, Brême, Hambourg). Fondée à l'époque romaine sur une terrasse insubmersible dans un méandre en rive gauche de la Garonne, Bordeaux s'inscrit rapidement au carrefour de grandes routes commerciales terrestres et maritimes. Le Port de la Lune, où s'épuise le jeu des marées, est édifié au Moyen Âge. Le franchissement du fleuve a toujours représenté un obstacle majeur au développement de l'agglomération et a nécessité la construction de grands équipements allant du premier pont de pierre (1821) au pont Jean-Jacques Bosc prévu pour 2020. Les difficultés de franchissement se sont traduites par une nette opposition entre la rive gauche et la rive droite que les différentes politiques d'aménagement menées depuis le début du xxi<sup>e</sup> siècle tentent de corriger.

Renfermant un patrimoine urbain parmi les plus riches de France, qui explique l'inscription de la ville au Patrimoine mondial par l'UNESCO, le centre doit sa physionomie actuelle aux grands travaux d'urbanisme du xviii<sup>e</sup> siècle, témoins de l'action conjointe des intendants du Roi, et surtout, de l'extraordinaire prospérité économique de cette ville parlementaire enrichie par la rente foncière, le négoce, le commerce triangulaire et la traite esclavagiste. Places, palais, hôtels particuliers et Grand Théâtre sont encore les témoignages contemporains de l'âge d'or de la ville.

*Une ambitieuse stratégie d'aménagement, d'urbanisme et de promotion*

Définie comme une métropole d'équilibre par la politique d'aménagement des années 1960, Bordeaux bénéficie aujourd'hui du statut de métropole depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, au sens de la loi de Modernisation et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), qui réorganise en profondeur sa gouvernance intercommunale. Bordeaux a bénéficié d'une ambitieuse politique d'équipements publics conjointement menée par la mairie de Bordeaux, puis la communauté urbaine (CUB), l'État et la Caisse des dépôts, au travers de puissantes sociétés d'économie mixte, et, plus récemment, de partenariats « public-privé », avec le concours ponctuel des fonds européens et des collectivités régionale et départementale. Ainsi dans les années 1960-1980 ont été aménagés le quartier du Lac (parc des expositions, palais des congrès, etc.), le quartier Meriadeck (centre administratif et commercial), le campus universitaire et le CHU, la rocade et ses ponts.

Depuis 1995, Bordeaux fait de son fleuve un trait d'union et non plus une discontinuité comme par le passé et engage la transformation des quartiers Bacalan-Chartrons et Bastide, reliés par le nouveau pont levant Chaban-Delmas. La ville se livre à des travaux d'embellissement de ses quais, se dote de trois lignes de tramway, d'un auditorium, d'un nouveau stade et d'une Cité du

vin. Enfin le projet Euratlantique autour de la gare Saint-Jean, reconnue opération d'intérêt national (OIN) en 2009 dans la perspective de la mise en service en 2017 de la LGV qui mettra Bordeaux à 2 h 05 de Paris (18 millions de voyageurs sont attendus en gare de Bordeaux contre 11 millions précédemment), permet à la ville d'avoir elle aussi son quartier d'affaires, à l'instar de nombreuses métropoles de province (Lille, Marseille, Lyon, etc.). L'aménagement de nouveaux quartiers s'accompagne de la création de nombreux logements, Bordeaux ambitionnant d'être « métropole millionnaire » à l'horizon 2030.

En dépit du dynamisme démographique de l'agglomération (+ 1 %/an entre 2008 et 2013), cet objectif devrait être difficile à atteindre – 737 500 habitants dans la métropole en 2012 et 872 000 en 2030 d'après les projections –, mais ce discours volontariste fédère l'ensemble des acteurs locaux.

### *Les dynamiques de l'économie métropolitaine*

Malgré cette fièvre de construction de nouveaux équipements afin d'affirmer la ville au sein du paysage métropolitain national, malgré sa filière vitivinicole qui lui permet d'avoir une notoriété mondiale, Bordeaux occupe toujours un positionnement médian parmi les métropoles régionales françaises. Elle reste marquée par la prépondérance de l'économie présente (42 % des emplois). Elle concentre une gamme élevée d'offres commerciales et de services aux particuliers, y compris culturels ou de loisirs, tant en raison du potentiel de marché que représente son aire urbaine que de la nouvelle attractivité de son centre-ville. Le processus de métropolisation y est moins avancé que dans d'autres métropoles de province et surtout le changement d'échelle, c'est-à-dire le passage d'un rayonnement régional à un rayonnement national et européen, ne s'est pas encore opéré. Ainsi, il n'y a que 10 % de cadres des fonctions métropolitaines dans la zone d'emploi de Bordeaux, loin derrière Toulouse, Montpellier, Nantes et Rennes. En outre, parmi ces emplois de cadres des fonctions métropolitaines, seulement 22,5 % sont des emplois de conception-recherche. L'aire urbaine de Bordeaux reste donc fortement dépendante des centres de commandement extérieurs, en particulier de Paris, alors qu'à l'inverse son influence se limite à un périmètre plus restreint, principalement le Grand Sud-Ouest. La relation la plus importante s'établit avec Toulouse, traduisant l'intensité des échanges sur l'axe de la Garonne mais aussi de réelles concurrences fonctionnelles entre les deux métropoles (recherche-innovation, universités, finance, etc.).

Bordeaux dispose néanmoins d'un certain nombre d'atouts qui laissent espérer d'importants changements à venir comme le développement de la filière numérique au sein de la cité du numérique dynamisée par la labellisation « French Tech », l'approfondissement de la sphère présente ou le développement des activités financières et d'assurance. Dans ce domaine, un réseau d'acteurs privés a créé en 2013 l'association « Bordeaux Place Financière et Tertiaire », qui regroupe une vingtaine de dirigeants de grands

groupes financiers et de services ainsi que des représentants de plusieurs organismes économiques impliqués dans le développement économique régional afin de renforcer le rayonnement métropolitain de la ville. Avec un taux annuel de création d'entreprises de 7 % (France : 5 %), le territoire bordelais est dynamique en matière de création d'emploi. Parmi les métropoles de province, elle est au deuxième rang avec Nantes pour la création d'emplois salariés privés derrière Toulouse.

Le développement socio-économique de Bordeaux est équilibré entre économie productive et économie résidentielle. Ce système productivo-résidentiel compact à forte intensité dispose dans un espace proche d'une large palette de fonctions productives, résidentielles, récréatives et touristiques. La circulation des richesses se fait au sein d'un territoire qui va d'Arcachon à Libourne et de l'estuaire de la Gironde au nord des Landes. Il s'agit d'un système territorial cohérent et intégré que les populations peuvent pratiquer et investir tout au long de leur vie : études à Bordeaux, emploi dans Bordeaux Métropole, résidence dans le périurbain ou sur le bassin d'Arcachon, récréation à Bordeaux ou dans les espaces de nature de la Gironde, vacances sur le bassin ou sur la côte atlantique, retraite sur le littoral...

Mais le principal défi pour la métropole bordelaise est d'organiser et de dynamiser le vaste ensemble régional dans lequel elle s'insère. Elle n'a pas de rivale à cette échelle et la qualité de sa desserte, son dynamisme économique et démographique devrait lui permettre d'affirmer facilement son leadership dans la Nouvelle-Aquitaine. L'aire urbaine de Bordeaux concentre 25 % des emplois, la moitié des cadres des fonctions métropolitaines et 62 % du potentiel de recherche de la nouvelle région. La capitale bordelaise possède d'ailleurs l'essentiel des instances régionales : Préfecture de région, Chambre régionale des comptes ainsi que la plupart des directions régionales exceptées celle de l'environnement, de l'aménagement et du logement et celle de l'Insee qui sont à Poitiers, et celle de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt implantée à Limoges. Mais afin de ne pas apparaître comme hégémonique au sein du nouvel ensemble régional, l'enjeu pour la métropole reste d'arriver à impulser de nouvelles relations infrarégionales. Cela prendra néanmoins nécessairement du temps dans la mesure où jusqu'ici le fonctionnement économique du territoire bordelais s'inscrivait plutôt dans un réseau à l'échelle de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, en lien étroit avec Toulouse.

## Les marges régionales : des espaces en difficulté ?

En dehors des espaces dynamiques et attractifs, sous l'influence d'un ou plusieurs pôles urbains, de nombreux territoires restent isolés à l'échelle régionale. Les communes peu denses ou très peu denses regroupent plus de la moitié de la population régionale, et couvrent 94 % de la superficie du territoire. Les

zones rurales ou montagneuses (Creuse et Pyrénées-Atlantiques, forêt des Landes, etc.) sont particulièrement peu peuplées. 7 % de la population régionale vit dans des territoires qualifiés par l'INSEE d'« isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles ».

Ces territoires représentent le quart de la superficie régionale. Ils cumulent les difficultés de la faible densité. Le nombre de décès l'emporte sur celui des naissances du fait du vieillissement. Les populations, souvent âgées et isolées, disposent des revenus parmi les plus faibles. L'accès aux équipements et services, dont ceux liés à la santé, demeure souvent plus compliqué dans ces territoires du fait du maillage plus lâche du territoire en infrastructures de transports. L'activité agricole est en déclin et les friches progressent. Ces territoires sont très concentrés dans l'est du Limousin. Les habitants de la Creuse sont les plus éloignés des équipements de vie courante (87<sup>e</sup> département parmi les 88 de province), contrairement à ceux de Charente-Maritime et de Gironde (15<sup>es</sup>) et les Pyrénées-Atlantiques (21<sup>e</sup>). Ces territoires sont souvent très dépendants de l'emploi public. C'est le cas de petites villes comme Guéret, Tulle ou Ussel, dont la déprise démographique est plus accentuée qu'ailleurs en Limousin. Les départements où l'emploi public est le plus présent sont la Creuse (35,1 %), la Haute-Vienne (32,2 %) et la Vienne (31,3 %), les trois départements limousins.

**Tableau 10.5 Les indicateurs socio-économiques dans les douze départements**

	Taux de chômage (%)	Taux de pauvreté (%)	Part des ménages fiscaux imposés (%)	Niveau de vie médian (€)
Gironde	10	12,1	64,8	20 388
Landes	9,6	11,5	62,7	19 594
Pyrénées-Atlantiques	8,6	11,5	63,4	20 147
Dordogne	10,8	16,3	56,2	18 264
Lot-et-Garonne	10,1	16,8	55,4	18 132
Charente-Maritime	10,7	13,4	60,4	19 144
Charentes	10,2	14,8	58,9	18 757
Vienne	8,4	13,2	60,3	19 206
Deux-Sèvres	7,7	12,3	58,5	18 819
Haute-Vienne	9,6	15,1	60,5	19 118
Corrèze	8	13,8	60,2	18 880
Creuse	9,6	19,5	51,9	17 301
NOUVELLE-AQUITAINE	9,6	13,3	61	19 360

Source : INSEE, 2016.

Certains de ces territoires périphériques en déprise démographique connaissent néanmoins une dynamique de développement grâce au tourisme. Les faibles densités, l'importance de la forêt et des espaces verts, le patrimoine historique constituent autant d'atouts pour le développement du tourisme vert. Ces territoires peu peuplés, loin d'être marginalisés, constituent alors des espaces ressource, voire de ressourcement, pour les citadins de la région ou d'ailleurs. Gîtes ruraux et tourisme à la ferme sont en pleine expansion dans le Limousin, en Dordogne ou dans les Pyrénées. En Creuse, la part des résidences secondaires s'élève à 20 %, une des valeurs les plus élevées derrière la Charente-Maritime et les Landes.

Les anciens Conseils régionaux, en particulier celui du Limousin, ont mené des politiques volontaristes ces dernières années pour faire face aux handicaps naturels, économiques ou démographiques de certains territoires. Pour éviter la déprise agricole et rurale, des politiques de désenclavement (autoroute A20 Paris Toulouse, *via* le Limousin, l'A89 Clermont-Bordeaux, la N145 à quatre voies Guéret-Montluçon) mais également de soutien aux services de base en milieu rural isolé, sont mises en place. Des campagnes de communication axées sur la qualité de vie des territoires permettent de changer l'image négative associée traditionnellement à ses espaces. Les Parcs Naturels Régionaux constituent un outil privilégié de ces stratégies de développement rural, notamment à travers une réflexion sur l'usage à la fois productif et récréatif de la forêt et sur la promotion touristique. Les stratégies de revitalisation rurale sont élaborées en partenariat avec d'autres acteurs comme les collectivités locales, l'État, les associations, les acteurs du monde agricole. En définitive, la promotion d'espaces dotés d'un environnement naturel de qualité et où le coût du foncier est faible peut constituer un modèle de développement pour ces territoires à condition qu'ils soient mieux desservis. Le Limousin dispose d'un taux d'équipement en kilomètres de route par habitant ou en kilomètres de ligne ferroviaires par superficie supérieure à la moyenne métropolitaine, bien que certains territoires comme la Creuse soit sous-équipés.

La déprise des territoires éloignés des grands axes et grand pôles régionaux est donc à nuancer et dépend beaucoup des initiatives mises en place à différentes échelles pour y faire face.